

FORMATION

ATTELAGE Galop 4 à Galop 5



LE
VIGEANT
(86)



10/01 – 12/01 2025



Initiatives Pour une Agriculture
Citoyenne et Territoriale



traitvienne.jimdo.com

WWW.INPACTNA.ORG

PROGRAMME

J1 : Lister le matériel spécifique à prévoir pour une sortie. Connaître les règles de sécurité pour traverser une route avec ou sans visibilité. Expliquer le rôle du coéquipier et pouvoir lui donner des consignes. Reconnaître une maniabilité et en appréhender les trajectoires

J2 : Connaître les règles de circulation en milieu rural. Connaître l'emplacement des lettres de la carrière de dressage. Expliquer ce qu'est un pli et l'incurvation

J3 : Respecter les règles de sécurité et les règles de circulation en milieu rural. Connaître les règles pour le transport de passagers. Reconnaître un parcours de marathon ou de PTV et en appréhender les trajectoires. Reconnaître une reprise de dressage

MODALITES

Être éligible aux fonds de formation Vivea ou participation financière demandée (525 € à régler lors de l'inscription).

Pré-requis : Avoir suivi le stage attelage Galop 1 à 3 ou être titulaire du Galop 3 de meneur.

Date limite d'inscription : 7 janvier

Nombre de places disponibles : 6

Inscriptions :

InPACT NA

gestion@inpactna.org

06 37 62 29 36

06 79 00 08 27

elevagedilki@free.fr

9h00-12h30 / 14h00 -17h30

Domaine Dilki 86 150 LE VIGEANT



RENSEIGNEMENTS

Valérie Brunet

Éducatrice sportive mention
activités équestres
diplômée en 2016

Domaine Dilki : ferme
équestre labellisée École
Française d'Attelage par la
Fédération Française
d'Équitation.